

édito

Organiser la vie sur un territoire nécessite des outils de planification. Les communes se sont lancées dans cette démarche en élaborant leur document d'urbanisme. Pour autant, les enjeux ne relèvent pas que de l'échelon communal, en ce qui concerne les infrastructures, voire les services. La Communauté de Communes souhaite, avec le Pays, lancer la réflexion sur le périmètre du futur schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ce dernier doit permettre de **définir le projet d'aménagement et de développement durable, fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, de déplacements, de développement économique, de préservation des ressources et les orientations générales de l'organisation de l'espace pour les projets à venir.**

Par ailleurs, la CCLG poursuit son action d'aménagement et s'est associée avec les communes pour réaliser les **plans d'accessibilité**.

Elle prévoit également **l'ouverture d'un circuit de randonnée de 100 km**, en partenariat avec les acteurs associatifs, qui permettra aux offices de tourisme de disposer d'un produit touristique phare à proposer aux randonneurs qui souhaitent découvrir toute la diversité de la campagne lomagnole.

Enfin, à partir de ce numéro, nous dédions la rubrique "forces vives" aux initiatives menées par les acteurs du territoire et témoignons ainsi de leur investissement qui contribue à faire vivre notre communauté.



Bernard LAPEYRADE
Président de la CCLG

ACCESSIBILITÉ

La CCLG et les communes planifient des aménagements

En application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les collectivités mettent en œuvre des solutions pour rendre l'espace public plus accessible.



Les premiers aménagements Route de Tané, à Lectoure.

Une Commission intercommunale pour l'accessibilité, pour quoi faire ?

La commission intercommunale pour l'accessibilité est composée notamment des représentants des communes, d'associations d'usagers et de personnes handicapées. Ses missions sont :

> **l'établissement du bilan de l'accessibilité** à partir des éléments transmis par les communes du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports et l'élaboration de propositions de nature à améliorer l'accessibilité ;

> **l'organisation d'un recensement de l'offre de logements accessibles.**

Et les autres outils de planification ?

Chaque commune élabore un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Ce plan est partie intégrante du Plan de Déplacements Urbains (PDU) quand il existe.

Les associations de personnes handicapées participent aux comités de concertation sur le transport, et à leur demande, à l'élaboration des PDU. Ceux-ci devront prévoir les mesures à mettre en œuvre en matière d'accessibilité ainsi qu'un calendrier de réalisation traitant de

la voirie, des aménagements des espaces publics, des circulations piétonnes et des aires de stationnement.

Une mise en œuvre concertée : une commande groupée entre les communes et la communauté

Afin de mutualiser les coûts et d'avoir une prise en compte homogène du territoire, les communes de la communauté ont souhaité qu'un groupement de commande soit coordonné par la CCLG.

Chaque commune a pu en amont travailler à la définition de son périmètre d'étude grâce à l'appui des services de l'Etat.

Courant 2010, le groupement de commande a défini un cahier des charges précisant les méthodologies à retenir et le calendrier. Une consultation a été lancée à l'automne 2010 et un cabinet retenu.

Les diagnostics sont en cours de réalisation, pour présentation au comité de suivi locaux prochainement.

Chaque année la CCLG devra, à partir des éléments des communes, élaborer un rapport présentant la mise en œuvre des différents plans d'accessibilité pour transmission aux services du Préfet, du Conseil Général et à la commission départementale d'accessibilité ■

Suite de l'article en page 2

Accessibilité... déjà une première réalisation

L'aménagement de la route de Tané, à Lectoure



Jean-Jacques Tosca
Adjoint à la Mairie
de Lectoure
chargé de l'urbanisme

Jean-Jacques Tosca, adjoint à Lectoure chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de l'espace urbain et rural, de la préservation et de la valorisation du patrimoine architectural, de l'assainissement et de la voirie, et conseiller communautaire, relate comment a été aménagée l'avenue du Maréchal Lannes (anciennement route de Tané) : "il s'agissait de relier au centre Bourg, le pôle hospitalier, la nouvelle gendarmerie et plusieurs lotissements ainsi que le hameau de Tané, en améliorant l'accessibilité de la voie, conformément aux exigences de la loi LAURE (sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) et de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005." Le projet a été ainsi élaboré en prenant en compte tous les types de handicaps, ceci dans le cadre d'un aménagement en milieu rural. Cette démarche constitue un exemple à suivre.

L'avenue du Maréchal Lannes a fait l'objet de travaux sur une section de 1,4km. La voie, d'une longueur de 9,380km, est classée dans la voirie d'intérêt communautaire. La CCLG a pris en charge la réalisation de la chaussée : le revêtement routier de caniveau à caniveau avec une largeur de 4,5m dédiée aux véhicules une largeur de 1m pour les cyclistes. La commune de Lectoure a assumé les autres dépenses : le cheminement piétonnier sur une largeur d'1,5m, l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public et le réseau pluvial. La bande passante est dégagée de tout obstacle afin d'assurer la continuité du cheminement et permettre son accès aux aveugles et mal voyants. Elle privilégie les déplacements à pied ou en vélo, ce qui réduit les émissions de CO². Ainsi ces aménagements sont profitables à tous.



Route de Tané,
une dalle podotactile
a notamment été
mise en place.

CHEMINS DE RANDONNÉE

De nouveaux sentiers balisés



Georges Estève et Pierre Luc Pellicer,
Vice-présidents en charge
du développement touristique :

La communauté de communes a souhaité mettre en œuvre une démarche partenariale avec les offices de tourisme du territoire pour valoriser l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée qui irriguent notre territoire.

Cette démarche s'est d'ores et déjà concrétisée par la création d'un sentier de randonnée pédestre et VTT de 100 km sur le nord du territoire, qui valorise le patrimoine et les acteurs de l'économie touristique de la quinzaine de communes parcourues par ce circuit.

Ce circuit qui sera proposé aux touristes et amateurs de VTT dès la prochaine saison estivale est le fruit du travail concerté entre l'association des Limacs à Lectoure, à l'origine du projet et qui contribue avec les communes à l'ouverture des sentiers nécessaires, l'office de tourisme de Lectoure, qui a mis en place les produits, et la communauté de communes qui assurera l'entretien, la signalisation et le développement du tracé pour les années à venir.



Patrick Marconato, président du club VTT
des Limacs de Lectoure

Patrick Marconato est conseiller municipal à Lectoure, chargé des chemins de randonnées, conseiller communautaire à la CCLG, responsable du site VTT Vallon du Lectourois auprès de la Fédération Française de cyclisme et président du club VTT des Limacs de Lectoure.

Il témoigne : "Quand on a créé le site VTT Vallon de Lectoure en 1997-98, les circuits avaient trois points de départ : Lectoure, Fleurance et La Romieu. Avec l'entrée de nouvelles communes dans la Communauté, l'opportunité a été saisie de créer un nouveau grand circuit d'une centaine de km et un deuxième de 65km."

La grande boucle est physique en raison de sa longueur. Elle alterne chemins de terre et sous-bois. Le second chemin, plus court avec ses 65km, peut se pratiquer plus tranquillement. L'intérêt de ce parcours est avant tout touristique et patrimonial. Ainsi, les sportifs VTT pourront découvrir Lectoure, Castet-Arrouy, Miradoux, Fleurance, Sempesserre, Castéra-Lectourois, Berrac, La Romieu ou encore Marsolan.

Ces nouveaux parcours permettent d'apprécier la beauté des paysages de Lomagne en allant d'une vallée à l'autre, sur des routes pittoresques et de découvrir de petits villages. L'office de tourisme de Lectoure a créé des produits touristiques en tenant compte des hébergements, des visites, des thèmes... Cette réalisation a été initiée grâce à une bonne connaissance du terrain. Elle a nécessité trois ans de travail afin de concerter les propriétaires et les mairies, pour ouvrir de nouvelles portions en lien avec l'existant. Elle a pu être mise en œuvre grâce aux efforts conjugués du club "des Limacs", des marcheurs lectourois et des bénévoles qui ont participé à l'ouverture des chemins.

Ces circuits vont être mis en avant par le biais de la Fédération française de cyclisme. Cette année, seulement 10 sites de grands itinéraires sont proposés en France, ils vont bénéficier d'une communication de lancement d'importance.

Pour conclure, il constate que "notre région est aujourd'hui reconnue au niveau national, c'est là le résultat de 10 ans de travail commun entre les acteurs locaux et la CCLG."



Thomas Bourel et Brice vous accueillent à l'office
de tourisme de Lectoure

Office de Tourisme de Lectoure : des produits attractifs basés sur l'itinérance

Thomas Bourel, directeur de l'office de Tourisme de Lectoure présente les produits promus par l'office, parmi lesquels les 400km de chemins balisés constituent un atout d'importance. On peut les parcourir seul ou accompagné en trois fois sur une semaine, ou le temps d'un week-end.

L'idée est d'effectuer un mix entre la découverte de différents sites touristiques et patrimoniaux, d'effectuer des circuits variés. Ainsi, différentes formules sont déclinées : > La Toscane gersoise en week-end rando : "les balades en Lectourois" proposent la visite du cœur de ville de Lectoure, le circuit de randonnée en Lomagne gersoise via le lac des trois vallées, un repas tiré du sac et une séance d'aqua-détente au centre thermal, situé dans un ancien hôtel particulier.

Les "Thermes de Lectoure" offrent des conditions idéales pour se ressourcer durant deux heures, savourer le bien être façon Spa, grâce à un libre accès à la piscine, au hammam et au sauna. Un guide œnologue présente le Domaine d'Arton à travers une visite commentée du vignoble et des chais, avec bien évidemment une dégustation en fin de parcours.

> La semaine de randonnées sur les traces de "la Toscane française", au départ de l'Office de Tourisme de Lectoure, vous permet de découvrir la balade des fontaines, la visite de la collégiale de la Romieu, de la Maison de l'ail de Saint-Clar et du sentier des étoiles au hameau des étoiles, l'un des centres d'observation astronomique majeur en Midi-Pyrénées.

Le programme s'appuie sur les multiples possibilités d'itinérance au cœur de la Lomagne gersoise, jusqu'à Miradoux, Sainte-Mère et Flamarens. Ainsi, on peut découvrir les villages de Lomagne à travers un "treck", des circuits à découvrir sur le site www.tourisme-lectoure.fr

Désormais, cette rubrique présentera les initiatives menées sur le territoire par différents acteurs (collectivités, entreprises, associations...). Si vous souhaitez nous faire part d'une démarche intéressante, contactez la Communauté de Communes : 05 62 64 22 55 ou communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com

SCOT > futur Schéma de COhérence Territoriale

Anticiper les évolutions du territoire

Les communes de la Lomagne Gersoise doivent intégrer d'ici 2017 un Schéma de cohérence territoriale (Scot). Ce document d'urbanisme qui fixe l'orientation de l'organisation d'un territoire passe dans un premier temps par la définition d'un périmètre. Un futur tracé qui n'est pas sans poser question.

Demain, la Communauté de communes peut-elle être "absorbée" par les agglomérations d'Auch, d'Agen ou de Montauban ? Poser la question ainsi peut s'avérer saugrenu mais il n'en est rien, comme le confirme son président, Bernard Lapeyrade : "Nous pouvons imaginer avoir un Schéma de cohérence territoriale correspondant à l'ensemble du Pays Portes de Gascogne, mais cela peut-être aussi vers le Lot-et-Garonne ou le Tarn-et-Garonne ! D'où l'importance pour nous de travailler avant tout sur le périmètre." Aujourd'hui, dans le Gers, hormis le périmètre de la Gascogne Toulousaine –et à une moindre mesure celui de Gimont (cf. carte)– tous sont en cours d'étude.

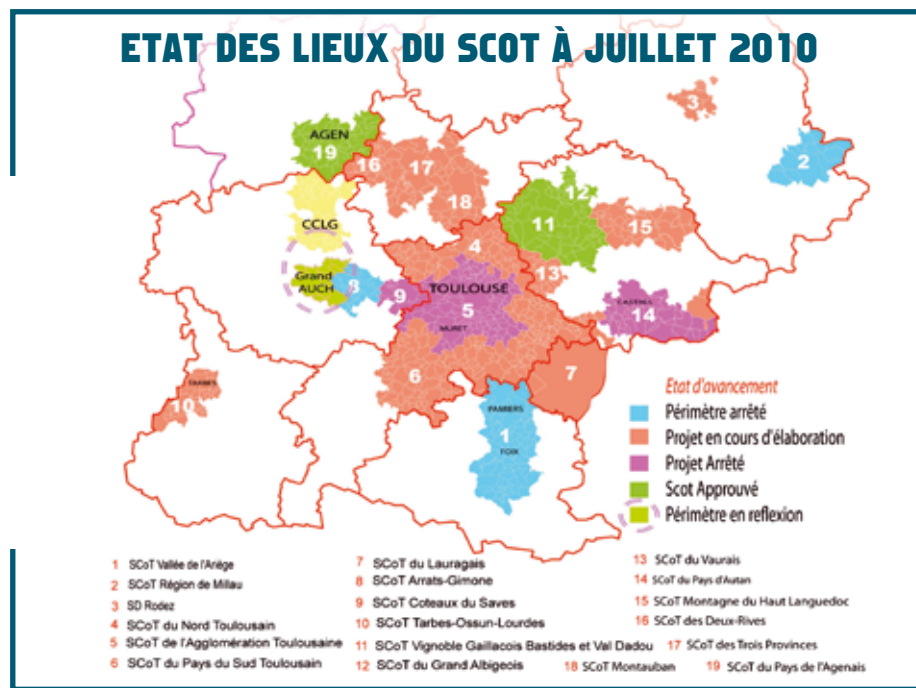
De quoi s'agit-il au juste ?

Un Scot est un document d'urbanisme qui permet aux collectivités locales de mettre en cohérence leurs politiques d'urbanisme, d'habitat, de transports en commun, d'implantations économiques et commerciales et d'environnement. Auparavant appelé Schémas Directeurs, ils ont été instaurés par la loi Solidarité et au renouvellement urbains (SRU) de décembre 2000 et renforcés par les décrets du Grenelle de l'environnement. Dès le périmètre défini, la loi précise trente mois minimum pour sa mise en place. "Mais en général, la moyenne, c'est entre quatre et six ans."

Révision des cartes communales Une procédure longue alors ?

Oui, si l'on s'en tient aux études à mener, aux projets à arrêter et à l'enquête publique, mais **rapide en ce qui concerne la définition du périmètre. Ce dernier devant être validé avant 2013. À cela s'ajoute, en 2017, la règle de la constructibilité limitée : toutes les communes, n'entrant pas dans un Scot après cette date, ne pourront plus agrandir leurs zones de construction.** "Il est cependant bon de rappeler que les zonages actuels sont valables."

D'où l'impérieuse nécessité de "dialoguer" avec les autres territoires, pour savoir où ceux-ci veulent étendre leur aire urbaine, et définir un périmètre.



Des pistes ?

"Le Pays Portes de Gascogne a posé sa candidature auprès de la région pour obtenir des financements pour les Scots ruraux." Les communes de la Lomagne Gersoise réfléchissent donc pour l'instant à une révision de leurs cartes communales.

Une procédure coûteuse ?

"Nous pouvons imaginer sur ce point une démarche collective pour mutualiser les coûts," conclut Bernard Lapeyrade.

URBANISME

Un enjeu collectif

L'accueil de nouvelles populations est considéré comme un signe de dynamisme et d'attractivité d'un territoire. Dès 2004, à la demande des acteurs économiques et pour répondre à leur préoccupation de pouvoir accueillir de nouveaux salariés, la CCLG a mené une réflexion sur les questions d'urbanisme. Ce thème est traditionnellement du ressort communal, pour autant les enjeux et les solutions sont à chercher à un niveau supra communal.

La CCLG a initié une démarche pour un aménagement solidaire du territoire, qui s'est traduit par une **charte d'aménagement solidaire** –outil de planification de l'espace non réglementaire– et la progression de l'élaboration de documents d'urbanisme dans les communes. **Cette démarche était anticipatrice des nouvelles réglementations qui vont s'imposer aux territoires d'ici 2017, à savoir la création de schémas de cohérence territoriaux, outils de planification réglementaires.**

Parallèlement la CCLG mène des expérimentations pour innover grâce à l'utilisation des technologies issues du satellite (PATS). C'est dans cet esprit qu'un travail sur la question des corridors écologiques a été entamé (trames verte et bleue) avec trois communes du territoire afin d'anticiper sur les échéances à venir. Les communes de Berrac, Pouy-Roquelaure et Saint-Mézard ont travaillé ensemble sur la mise en œuvre du grenelle de l'environnement.



Serge Roux, maire de Saint-Mézard,
Jean-Paul Laban, maire de Berrac,
Bertrand Stiers, maire de Pouy-Roquelaure.

Pour ces élus, le travail en commun facilite la tâche. Pour Serge Roux, maire de Saint-Mézard : "Au départ, l'intérêt commun est parti de l'opportunité de créer une zone d'activités répondant au besoin de ce secteur, en particulier dans l'éventualité d'un développement

conséquent à proximité de la future gare TGV à Agen." A posteriori, il pense qu'il aurait été "intéressant de créer un seul PLU, ce qui aurait mutualisé notre démarche. De nos jours, le travail intercommunal est une nécessité. Ainsi au sein de la CCLG, nous pouvons créer des schémas de secteurs et la communauté est bien positionnée pour fédérer les différents intérêts." Jean-Paul Laban, maire de Berrac, fait quant à lui remarquer que "d'autres choses sont venues dans le travail proposé avec la création d'un chemin de randonnée entre nos trois villages. La méthode de travail utilisant la cartographie interactive s'est révélée être un outil d'animation et de partage des centres d'intérêts et des connaissances, qui va nous amener à enrichir une banque de données facilement collectables à partir des nouvelles générations de Smartphones."

Pour Bertrand Stiers, maire de Pouy-Roquelaure : "Le partage d'expériences a fait prendre conscience des intérêts communs d'une telle démarche importante, mais aussi de la richesse de la mutualisation, que ce soit en matière de conseils, de perspectives et de décisions politiques à prendre pour l'avenir. Une démarche de documents d'urbanisme (PLU) est complexe et met en jeu des intérêts différenciés, la CCLG apporte un grand soutien, elle permet de profiter de l'expérience d'autres communes, d'apporter une vision de l'intérêt général du projet." ■

Retrouvez l'actualité complète de la CCLG :

www.lomagne-gersoise.com

BIENVENUE aux nouveaux arrivants

Disposant d'un observatoire économique, la communauté de communes assure une veille sur les entreprises. La CCLG souhaite bienvenue aux nouveaux arrivants. Dans le cadre de sa mission de développement économique, elle vous informe, de façon non exhaustive, sur les acteurs économiques qui ont créé, implanté ou repris une activité sur son territoire.

Ils ont créé leur entreprise

■ 09/09/2010 – Cuisine Passion

Joëlle GALOIX – A Brescon – LECTOURE
Tél : 05 62 68 85 17 – 06 98 05 36 21
E.mail : cuisine-passion@laposte.net

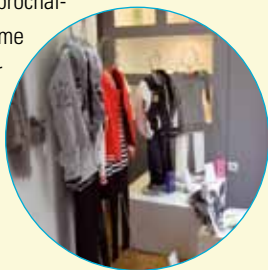
Mme Galoix, cuisinière de métier, a créé son entreprise en auto-entreprenariat après avoir travaillé 33 ans à la maison de retraite. Souhaitant continuer à vivre sa passion pour la cuisine, elle propose ses services aux particuliers qui souhaitent organiser des apéritifs dînatoires, anniversaires, mariages, communions, repas associatifs ou de famille et des soirées privées. Elle livre ses préparations culinaires dans un rayon de 30 km autour de Lectoure.



■ 01/12/2010 – Caramel

Armelle LALLIAS – 14 rue de la République
FLEURANCE
Tél : 05 62 64 02 67
E.mail : caramelfleurance@orange.fr

Armelle Lallias a ouvert un magasin de vêtements mixtes pour enfants et ados, et vous propose une gamme tendance et sportswear : jeans, manteaux, vestes, sweats, ainsi que des accessoires : bijoux, sacs, écharpes, parfums, étoles... Elle complètera prochainement son offre avec une gamme de vêtements plus classiques pour cérémonies : chemises, costumes...
Ouverture du mardi au samedi : 9h30-12h / 14h30-19h.



■ 01/12/2010 - Gers Habitat Conseil SARL

Hôtel d'entreprises – ZI La Couture – LECTOURE
Tél : 05 62 28 80 54 – 06 32 95 17 29
E.mail : gershahabitatconseil@gmail.com

Gers Habitat Conseil s'occupe de trouver toutes les aides et subventions pour faire aboutir vos projets pour votre habitat, que ce soit de l'isolation, un assainissement, un crépi, des menuiseries, une toiture, de l'électricité, de la plomberie ou même un chauffage. L'entreprise s'engage à vous trouver un artisan proche de chez vous, à vous obtenir des subventions et vous aider au montage des dossiers et sur la qualité des services.



■ 10/02/2011 – Téléphone store

47 rue Adolphe Cadéot – FLEURANCE
Tél : 05 62 06 60 07

Stéphanie vous accueille au magasin de téléphonie mobile "Téléphone store" qui vient d'ouvrir à Fleurance. L'enseigne est multi-opérateurs (Orange / Bouygues Télécom / SFR / Coriolis) et fait partie du 1^{er} réseau national indépendant. Elle vous accompagne dans vos démarches d'abonnement ou de renouvellement de forfait et d'accès à Internet.

Ouverture du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-19h – Le samedi : 9h-12h / 14h-18h.



■ 15/03/2011 – ABORA, pépinière d'entreprises

ZI La Couture – LECTOURE
Tél : 05 62 29 52 60
E.mail : contact@abora.fr
Site web : www.abora.fr

ABORA, spécialiste du chauffage, met son savoir-faire à votre service en installant les équipements les plus modernes en géothermie (notamment sur forage profond), aérothermie et solaire, présentant comme avantages : confort, économies d'énergie, respect de l'environnement et faible coût d'exploitation. La société remplace également les systèmes gaz et fuel qui restent parfois de très bonnes solutions.



■ 01/10/2010 – EURL Stéphane CLARAC

Le Pinouat - 32480 LA ROMIEU
Tél : 05 62 68 41 81 – 06 07 87 52 28
E.mail : stephane.clarac@alsatis.net
Site web : www.automobiles-laromieu.com

Après une expérience de plus de 10 ans dans la vente automobile, Stéphane Clarac a créé sa propre entreprise à La Romieu en octobre dernier. Il propose la vente de véhicules neufs et d'occasions toutes marques. La gamme comprend également des véhicules de tourisme et des utilitaires, tous révisés et garantis avec possibilités de financement.



Le service économie de la CCLG est à votre disposition pour vous accompagner dans la création et le suivi de votre entreprise.

Contact : 05 62 29 52 40
Courriel :

service-economie@lomagne-gersoise.com
economie@lomagne-gersoise.com

Ils ont implanté une entreprise

■ 01/11/2010 – Art dec'eau piscine

Pascal TEJEDOR – ZA Bellevue
MONESTRUC-SUR-GERS
Tél : 05 62 05 90 75

Site web : <http://www.compasspools.eu>

Pascal Tédor est directeur de l'antenne française du groupe belge art dec'eau, très présent en Europe. L'entreprise spécialisée dans la pose de monocoques en céramique, offre une large gamme de piscines de la marque Compass Ceramic Pools (1^{er} fabricant mondial de coques de piscines) : classique, moderne et ludique.



■ 15/12/2010 – Boulangerie Pâtisserie

Fabrice PUJO – Place de la République – FLEURANCE
Tél : 05 62 05 77 12

Fabrice Pujot a implanté sa boulangerie pâtisserie à Fleurance, à la place de la poissonnerie Thalassa. Toute la fabrication y est désormais assurée. Il utilise son local de Monestruc comme dépôt de pain uniquement. Il vous propose des sandwiches, pizza, quiches pour le midi et a développé une activité de traiteur : apéritif dînatoire pour événements privés, petits fours, verrines, sucré, salé, desserts.
Ouverture tous les jours sauf lundi : 6h30-13h / 15h-19h30 – Le dimanche : 6h30-13h / 17h-19h.



Ils ont repris une activité

■ 18/10/2010 – Boulangerie Pâtisserie Multiservice

Xavier LAGARRE – Le Bourg – PERGAIN-TAILLAC
Tél : 05 62 68 98 92
E.mail : boulangerie.lagarre@orange.fr

Monsieur Lagarre a repris la boulangerie pâtisserie multiservice (point Poste et épicerie) de Pergain-Taillac et assure la relève de la boulangerie "Ch'ti Pain" dans les locaux appartenant à la commune.

Il assure les tournées sur les communes de Lagarde-Fimarcon, Saint-Martin-de-Goyne, Sempesserre, Saint-Mézard, Pouy-Roquelaure, Lamontjoie, Berrac, Ligardes et alimente un dépôt de pain à Astaffort.

Ouverture tous les jours sauf lundi : 7h-13h / 16h30-20h – Le dimanche et jours fériés : 7h-13h.

